

Il faut comprendre que, tant que l'enquête se poursuit, les inquiétudes du vérificateur général ne sont pas totalement apaisées. Et tant qu'il n'est pas absolument convaincu, je ne le suis pas non plus.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

LA CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE CHARGÉ DE L'EXAMEN DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le ministre a annoncé qu'il créerait un comité pour examiner les compressions budgétaires qu'il a lui-même demandé au Conseil national des recherches de faire.

M. Turner (Vancouver Quadra): Incroyable.

M. Berger: Il dit qu'il n'a pas confiance dans le jugement des membres du conseil. Pourquoi le ministre met-il en doute le jugement des membres d'un conseil dont il a lui-même réduit l'efficacité par ses compressions budgétaires mal à propos?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'ai annoncé ce matin l'établissement d'un groupe d'étude de trois personnes pour examiner la réaffectation des ressources du conseil afin de garantir qu'il ne supprimera pas des programmes importants pour la santé et la sécurité du public et conformes aux priorités du gouvernement.

M. Berger: C'est le rôle du conseil.

[Français]

LA POSITION DU MINISTRE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, c'est une mise en tutelle absolument inacceptable et inadmissible. Le ministre dit aussi qu'il est consterné que des membres du Conseil siègent après l'expiration de leur mandat quand il devait les remercier pour leur dévouement au peuple du Canada. Je veux lui demander: Pense-t-il que le Conseil doit fermer ses portes en attendant que le ministre se réveille et fasse des nominations? Est-ce que c'est cela qu'il reproche au Conseil?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le député affirme depuis deux mois que je devrais être comptable de tous les gestes du conseil. Il ne s'agit pas d'un club privé quelconque.

M. Berger: Vous avez raison. Ce n'est pas un club privé.

M. Oberle: De temps à autre, les gouvernements établissent leur ordre de priorités et le conseil l'a toujours respecté quand il s'agit de dépenser les fonds publics qui lui sont affectés et d'établir ses programmes. C'est ce qui s'est toujours passé et c'est ce qui se passe maintenant. Le groupe d'étude dont j'ai

Questions orales

annoncé la création garantira que moi-même et les députés comprenons les motifs des supposées compressions budgétaires.

M. Berger: Il y a eu des audiences au comité. Vous n'en tenez pas compte.

M. Oberle: Le groupe d'étude garantira aussi que le conseil comprend le nouvel ordre de priorités que le gouvernement a établi conformément à sa stratégie nationale.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA RENTABILITÉ

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Dans le rapport de la Commission Eastman, on lit notamment «que la rentabilité de l'industrie pharmaceutique au Canada est relativement élevée et qu'elle est demeurée stable sur toute la période qui s'étend de 1968 à 1982. La rentabilité de l'industrie pharmaceutique dépasse clairement celle de toutes les industries manufacturières».

Compte tenu de cela, comment peut-on justifier de façon rationnelle d'accorder à des sociétés qui sont déjà au sommet de la courbe de rentabilité le monopole qu'elles ont exigé et que le ministre leur a lâchement concédé?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je viens d'annoncer un investissement de 100 millions de dollars dans de nouvelles activités de recherche et de développement résultant de notre action.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Cet investissement atteindra le milliard de dollars avant la fin de la décennie. Je trouve on ne peut plus étrange que le jour même où le parti du député dit souhaiter que l'on consacre davantage de fonds publics à la recherche dans des domaines comme la radio-astronomie, il s'oppose totalement à la création de 3,000 emplois dans le domaine de la recherche grâce à la mesure que nous proposons et qui n'aura aucune incidence néfaste pour les consommateurs.

M. Young: Prouvez-le.

M. Orlikow: Monsieur le Président, le montant de 150 millions de dollars dont parle le ministre représente le cinquième seulement de ce que les conservateurs avaient promis.

LES PRÉVISIONS D'UNE MAISON DE COMPTABLES SUR LE PRIX DES MÉDICAMENTS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, *Coopers & Lybrand*, l'une des plus grandes maisons de comptables agréés du Canada, estime qu'en 1995, les Canadiens paieront 650 millions de dollars par année de plus pour leurs médicaments qu'en ce moment. De l'avis du gouvernement, combien d'argent faudra-t-il encore accorder aux multinationales pour les persuader de demeurer au Canada?